

Réunion du 2 mai 2011

Sous la présidence de : Monsieur Guy-Dominique KENNEL

Etai  
présents :

Monsieur Guy-Dominique KENNEL, président

Monsieur Alfred BECKER, Monsieur Rémi BERTRAND, Monsieur Etienne WOLF, Monsieur Jean-Philippe MAURER, Monsieur Pierre BERTRAND, Monsieur Jean-Paul WIRTH, Monsieur Jean-Michel FETSCH, Monsieur Bernard FISCHER, Monsieur Jean-Laurent VONAU, Monsieur Louis BECKER, Monsieur Sébastien ZAEGEL, Monsieur Laurent FURST, vice-présidents

Monsieur Marcel BAUER, Monsieur Frédéric BIERRY, Monsieur Philippe BIES, Monsieur Olivier BITZ, Monsieur Roland BRENDLE, Monsieur Etienne BURGER, Monsieur Thierry CARBIENER, Monsieur Gaston DANN, Monsieur Henri DREYFUS, Madame Marie-Dominique DREYSSE, Monsieur Eric ELKOUBY, Monsieur Claude FROEHLI, Monsieur Francis GRIGNON, Monsieur David HECKEL, Madame Pascale JURDANT-PFEIFFER, Madame Marie-Paule LEHMANN, Docteur Yves LE TALLEC, Monsieur André LOBSTEIN, Monsieur Pierre MARMILLOD, Monsieur Jean MATHIA, Monsieur Philippe MEYER, Madame Alice MOREL, Madame Frédérique MOZZICONACCI, Maître Raphaël NISAND, Docteur Gérard SIMLER, Monsieur Richard STOLTZ, Monsieur Jean-Claude WEIL, Monsieur Freddy ZIMMERMANN, secrétaires

Procurat  
(s) :

Excusé  
(s) :

Monsieur André KLEIN-MOSSER, Monsieur Robert HERRMANN, Monsieur Serge OEHLER

Absent  
(s) :

Rapporteur :

Monsieur Francis GRIGNON

**N° CP/2011/287 - Compétence départementale directe d'organisation du transport scolaire - 1151 Transports scolaires d'élèves et étudiants handicapés et à l'intérieur du périmètre de transport urbain de la communauté de communes de Sélestat - Subvention pour l'acquisition d'un minicar**

La commission permanente du Conseil Général, statuant par délégation et sur proposition de son président :

- approuve l'avenant n° 1 à la convention de délégation d'organisation d'un service de transports scolaires conclue avec l'Association de parents, de personnes handicapées mentales et de leurs amis (AAPEI) de Strasbourg et environs au titre de l'année scolaire 2010/2011, avenant ayant pour objet la modification du coût de deux lignes scolaires

- approuve l'avenant n° 2 à la convention relative à l'organisation et au financement des transports scolaires à l'intérieur du périmètre de transport urbain de la communauté de communes de Sélestat, avenant ayant pour objet de déléguer au Département la ligne scolaire du Regroupement pédagogique intercommunal (RPI) "Orschwiller-Kintzheim".

Elle autorise par ailleurs son président à signer ces deux avenants au nom du Département.

Elle décide en outre d'attribuer au Syndicat intercommunal à vocation sociale (SIVOS) "Autour du Sternenbergr" une subvention de 46 350 € représentant 50 % du coût subventionnable HT d'acquisition d'un nouveau véhicule pour la régie de transport scolaire, subvention dont sera déduit le montant de 3 000 € correspondant au produit de la revente de l'ancien minicar.

Pour extrait conforme :  
Pour le Président  
Le Directeur des services de l'assemblée



Jean-Jacques STAHL

Adopté à l'unanimité

Le Président,  
Guy-Dominique KENNEL

Accusé de réception N° : A067-226700011-20110502-56414-DE-1-1\_0  
Acte certifié exécutoire au : 13/05/11